

Public concerné : dirigeants d'entreprises ou toute autre personne désignée pour mettre en place ou actualiser le Document Unique de son entreprise.

RDU192

Prérequis : *il est souhaitable que les candidats aient suivis avec succès l'autoformation « acquérir les bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr>).*

Objectif :

Acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche participative d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise dans le respect des valeurs essentielles et des bonnes pratiques de la prévention et de faciliter ainsi la mise en œuvre de plans d'actions de prévention.

Durée :

21 heures (3 jours) + environ 7h de travaux en intersession

Nombre de participants :

Cette formation est prévue pour un groupe de 3 à 10 participants

Modalités de réalisation :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise – possible en inter

Délais et modalités d'accès :

Sessions planifiées à la demande en utilisant les modalités présentes dans l'encart « nous contacter »

Modalités d'évaluation :

Les candidats sont évalués au travers de leurs actions et des activités pratiques proposées par le formateur

Validation :

Un certificat de réalisation sera communiqué à l'entreprise à l'issue de la formation

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques

Intervenant(s) :

Formateur en prévention des risques professionnels

Contenu de la formation :

Les risques professionnels et leurs enjeux :

- Appréhender les notions de base en matière de prévention
- Situer les risques professionnels et ses impacts (humains, financiers et juridiques)
- Situer les acteurs de prévention dans et hors de l'entreprise
- Comprendre le mécanisme d'apparition des dommages

Evaluation des risques et plan d'actions :

- Situer la démarche de prévention dans sa globalité
- Identifier les étapes d'une démarche d'évaluation des risques
- Situer l'intérêt de l'évaluation *a priori* des risques
- Situer les conditions de réussite d'une démarche de prévention
- Appréhender la méthodologie d'analyse des situations de travail
- Appréhender les différentes natures de risques professionnels
- Définir et hiérarchiser des pistes d'amélioration

Applications pratiques :

- Initier ou actualiser la démarche d'évaluation des risques de son entreprise
- Créer un outil de cotation pour hiérarchiser les risques
- Transcrire l'évaluation des risques dans le Document Unique

Cette formation est intégralement adaptable aux caractéristiques de votre entreprise.

Pour toutes situations de handicap, merci de prendre contact avec nous.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Tarifs et réservations intra ([cliquez ici](#))

Tarifs et inscriptions inter ([cliquez ici](#))